VERS L'UNITÉ CHRÉTIENNE
BULLETIN CATHOLIQUE D'INFORMATION
MENSUEL
CENTRE D'ÉTUDES "ISTINA"
25, BOULEVARD D'AUTEUIL, BOULOGNE-SUR-SEINE (SEINE) -- C. C. P. DUMONT, PARIS 90-36

WOLBROOK LIBRARY PACIFIC SCHOOL OF RELIGION

XIVe année - No 7 (135) Juillet-Août 1961

COMMENCER PAR SOI-MÊME

C. J. Dumont, o.p.

S'il est chrétiennement compris, le proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi-même » n'est pas un encouragement à l'égoïsme. Il pourrait même se faire que, appliqué à la recherche de l'unité chrétienne, il en conditionne toute l'efficacité. C'est, en effet, une vérité du sens commun qu'aucun être n'agit efficacement que s'il possède en soi les dispositions qui le rendent aptes à produire ce qu'il se propose. La nature nous en fournit mille exemples parmi lesquels le Seigneur a puisé l'objet d'une de ses paraboles : « On ne cueille pas de figues sur les épines, ni de raisin sur les ronces. L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur et le méchant tire le mal de son mauvais trésor ; car ce qui déborde du cœur lui jaillit aux lèvres » (Luc, 6, 43).

La leçon est claire : si nous voulons être des artisans d'unité dans l'Eglise, il faut d'abord que cette unité soit réalisée en nous. Il faut que nous soyons des êtres unifiés en eux-mêmes, des âmes d'unité. Voilà où doit commencer l'entreprise si nous voulons avoir quelque chance de la mener à bien. Croire que l'on peut se dispenser de cette première étape, c'est se faire illusion. Nous pourrons bien nous donner toutes les apparences d'une action intense : faire de beaux discours, écrire de savants ouvrages, prendre part à d'érudites discussions, si l'unité n'est pas réalisée tout au fond de nous-même, si, tout au moins, n'existe pas en nous ce désir ardent et toujours en éveil d'atteindre avec la grâce de Dieu à cette unité intérieure, on ne percevra pas dans nos dires cette note de sincérité qui seule peut convaincre et entraîner à une recherche, sincère elle aussi, de l'unité de tous.

Mais quelle est donc, nous dira-t-on, cette unité intérieure que nous devons tout d'abord conquérir ? En quoi consiste, en nous, cette division que nous devons surmonter ? Cette division est celle qui résulte du péché et de la tendance qui nous y porte, héritée de nos premiers parents. Saint Paul en parlait lui-même en termes d'expérience : « Ce bien que je voudrais, je ne le fais pas ; et je commets le mal que je ne veux pas » (Rom., 7, 19). C'est le péché qui a introduit la division dans la création et cela en l'insérant tout d'abord au cœur de chaque homme d'où elle s'insinue dans le monde jusqu'à devenir l'une de ses caractéristiques principales : l'époque que nous vivons nous en fournit de singuliers exemples. C'est aussi parce que l'Eglise est composée de pécheurs que la division y a exercé et continue d'y exercer ses ravages. Et de même qu'il n'y a pas de réforme possible de la société sans une réforme des individus qui la composent, de même n'y a-t-il pas de restauration possible de l'unité de tous les chrétiens sans cet effort de rectification, de ré-unification de soi-même, entrepris par chacun d'eux.

Si cette victoire sur le péché est l'œuvre de Dieu en nous, elle est aussi le fruit de la prière et de l'ascèse chrétienne. C'est pourquoi il est si bienfaisant de se livrer, *dans cet esprit*, à l'action en faveur de l'unité, car le résultat lointain que nous poursuivons serait-il différé, ce qui ne peut manquer de s'accomplir en nous par la réponse de Dieu à notre prière et à notre ascèse est un gain d'une inappréciable valeur.

Mais il va de soi que cette unification de nous-même ne concerne pas seulement notre vie strictement intérieure, celle que nous vivons dans le secret de notre vie privée ou, au plus profond de notre âme, dans le seul-à-seul avec Dieu dans le Christ Jésus sous la motion de l'Esprit Saint. Elle concerne aussi nos rapports avec notre prochain. Nous ne pouvons être unifié en nous-même sans être préoccupé de faire régner cette unité partout où nous avons nous-même affaire : dans notre foyer, si nous en avons fondé un, dans notre milieu

familial et même notre milieu d'affaires ; dans notre milieu paroissial, soit que nous y ayons, comme prêtre, une responsabilité pastorale directe, soit que, simple fidèle, nous nous efforcions d'animer sa vie ; dans notre communauté, notre congrégation ou notre ordre, si nous sommes religieux ou religieuse. Paix et union entre tous et partout, telle doit être la devise de l'apôtre de l'unité, l'objet de sa prière et de son ascèse. Car, nous ne le répéterons jamais assez, s'il y a une prière pour l'unité, il y a et il doit y avoir une ascèse de l'unité, comme il y a une ascèse de la pureté, de la sobriété, du courage, de la charité.

Quel examen de conscience nous avons ici à faire sur nous-mêmes ! Le médecin qui vous parle, ami lecteur, ne se dissimule ni le besoin, ni le devoir qu'il a de se préoccuper de se guérir lui-même tout d'abord. Qu'il serait triste de voir ceux qui, par choix ou par obéissance, font profession de se vouer au travail en faveur de l'unité chrétienne, ne pas prendre garde aux rivalités qui peuvent surgir entre eux. Serait-ce vraiment chose inouïe ? Là aussi, le tentateur est à l'œuvre, lui que l'on pourrait définir le père de la division comme il a été appelé par le Seigneur le père du mensonge. Lui céder, ne serait-ce que par inadvertance, serait faire son jeu d'autant plus sûrement que la bénédiction de Dieu ne saurait être sur ceux qui, tout en le priant d'accorder l'unité, tournent le dos à cette unité dans le moment même où ils disent et pensent faire un effort pour l'atteindre. « Deus non irridetur » : on ne se joue pas de Dieu, ne nous y trompons pas (Gal., 6, 7). A ceux qui agiraient ainsi s'appliqueraient les paroles de l'Ecriture : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi » (Is., 29, 13).

Nous ne pensons pas seulement ici aux rivalités, envies et jalousies individuelles. Ce n'est pas un paradoxe qu'une division accrue puisse résulter d'efforts même sincères en faveur de l'unité. Telle est la malicieuse subtilité du tentateur singulièrement aidée par l'ambivalence congénitale de nos actes. De même que nous sommes exposés à tirer vanité et orgueil d'un acte d'humilité, de même pouvons-nous semer de nouveaux germes de division tout en poursuivant le maintien ou la restauration de l'unité. Il suffirait de reprendre l'histoire de l'Eglise pour s'en convaincre. Il n'est pas jusqu'aux conciles qui n'aient été le point de départ de divisions durables. Ceux des premiers siècles ont été réunis pour ramener la paix troublée par la diffusion de doctrines discutables ou franchement erronées. Leur œuvre positive a été de définir la foi de façon authentique, donnant ainsi une base plus ferme à l'unité de ceux qui la professaient de la sorte ou qui s'y sont ralliés. Mais combien d'autres, endurcis dans leur opposition et objets de l'anathème, se sont séparés pour former des schismes jusqu'à ce jour sans remède ! Et cependant on reconnaît aujourd'hui — le Pape Pie XII mentionnait le fait dans une encyclique — que pour le monophysisme, par exemple, il s'agissait surtout d'un désaccord sur les formules alors que la foi professée de part et d'autre était identiquement la même.

Le résultat ne fut pas meilleur, du point de vue de l'unité, lorsque la contrainte se joignit à la persuasion. N'est-ce pas ainsi que fut provoqué, pour ne plus se résoudre de façon durable, le schisme d'Orient, fruit d'une excommunication spectaculaire, inopportune et sans doute même anticanonique ? Ne parlons pas de la Réforme protestante qui doit de n'avoir pas été évitée moins à un souci mal inspiré de l'unité qu'à un manque de vigilance à opérer en temps opportun les réformes nécessaires. Mais dans la suite et pour des événements moindres n'a-t-on pas vu souvent des mesures de rigueur provoquer des sécessions qu'une attitude de patience et de miséricorde eût sans doute suffi à éviter ? Cela ne veut-il pas dire qu'il y a une manière de vouloir préserver l'unité qui peut lui porter plus de tort que de profit ?

C'est sans doute la grâce de notre temps d'avoir commencé de se pencher sur ce problème de l'unité en lui-même et pour lui-même, en en examinant toutes les attaches et toutes les conditions. De cet examen, nous ne sommes encore qu'au début, mais ce début est prometteur. Le Pape Jean XXIII, en donnant pour tâche au prochain concile de considérer l'état présent de l'Eglise romaine pour y découvrir, afin d'y remédier, tout ce qui, défigurant son visage, pourrait retenir nos frères séparés de rétablir avec elle la communion rompue, n'a pas fait autre chose que de nous inviter, dans notre effort vers l'unité, à commencer par nous-mêmes. Si cet appel est entendu, le concile œuvrera en faveur de l'unité de façon réaliste et durable.

RÉFLEXIONS SUR L'ATTITUDE ŒCUMÉNIQUE

M.-J. Le Guillou, o.p.

Divers articles français, de personnalités protestantes, ont récemment essayé de faire le point sur l'attitude œcuménique. Nous voudrions simplement signaler quelques-uns d'entre eux et dégager quelques orientations.

I. — *OPINIONS SUR LE CONCILE*

par le Pasteur Pierre Bourguet

La parution du n° 1 (1961) de la Revue Réformée entièrement consacrée aux *Opinions sur le Concile*, par M. le Pasteur Pierre Bourguet, est un événement, en raison même de la personnalité de l'auteur, président du Conseil national de l'Eglise réformée de France. Certes, il n'entend écrire qu'à titre privé, mais il est évident qu'il exprime l'opinion de nombreux protestants. Cette étude traduit, à la fois, un effort de compréhension et un raidissement devant la position caholique.

Après avoir analysé les informations concernant le Concile, l'auteur essaie de dégager les idées maîtresses (ou les hypothèses) qui déterminèrent, *vraisemblablement*, le nouveau Pape à décider un Concile.

La première qu'il envisage est celle du renouvellement du Catholicisme. Il souligne objectivement que, d'après les communiqués pontificaux, il s'agit, essentiellement, de *réforme*, de *restauration*, de *développement*, de *renouvellement* et d'*adaptation*. Ces termes, remarque-t-il, sont positifs mais, après réflexion, on se demande, ajoute-t-il immédiatement, s'il n'est pas plutôt question d'une réaction destinée à canaliser et à endiguer des entreprises qui se sont fait jour en France et en Belgique ces dernières années (p. 36).

Le second motif serait le succès du mouvement œcuménique. Rome considérerait avec crainte la puissance de ce dernier et redouterait qu'il ne continue de s'effectuer sans l'Eglise romaine (p. 38).

La troisième hypothèse consisterait à reprendre le terrain perdu à l'est : on voudrait attirer l'Eglise orthodoxe pour éviter qu'elle n'entre tout entière et trop radicalement dans le Conseil Œcuménique des Eglises. Le Vatican s'est laissé distancer. Regagnera-t-il le terrain perdu ? (p. 42).

Après avoir analysé le rôle confié au Secrétariat pour l'union des chrétiens et noté le positif de cette création, M. le Pasteur P. Bourguet se demande si le cardinal Béa est « un authentique ou un problématique champion du plus pur intégrisme » (p. 48).

Il examine enfin la position de l'Eglise romaine en face du Concile. Ayant relevé la relative indifférence des masses catholiques (due au fait, dit-on, que « le catholique est toujours instruit, dès son jeune âge, dans une soumission aveugle aux décisions de la Hiérarchie » (p. 53), il se demande pourquoi l'Eglise romaine se tient à l'écart du Conseil Œcuménique des Eglises. Après une longue citation de *Mission et Unité* où est analysée la position de l'Eglise catholique et où il est montré qu'elle repose sur une attitude prudentielle, tout appuyée sur la conscience d'être l'unique Eglise du Christ, il écrit :

« Le plus respectueux des lecteurs de cette page limpide ne peut s'empêcher de conclure que sous « *une conséquence prudentielle d'une attitude fondamentalement dogmatique* », transparaît un grave refus, par Rome, de l'égalité chrétienne, de l'égalité dans le baptême, — et finalement une question de prestige. Car c'est en vertu du même postulat unilatéral que l'on dénie à d'autres Eglises le titre d'Eglises et que, de plus en plus, on leur retire le droit d'en appeler à quelque juridiction super-ecclésiastique.

« A vrai dire, les autres Eglises ne sont pas troublées, parce qu'elles en ont appelé au Christ lui-même. Leurs fidèles ne se sentent donc pas « *orphelins* » (cf. saint Jean, 14, 18). Mais que pourra décider un concile uniquement catholique-romain pour ouvrir la voie à une unité chrétienne qui, au départ, est irrémédiablement dirigée ? L'onction d'une « *douce invitation* » ne modifie nullement la fin dernière : on a déblayé de la neige les abords du château de Canossa, des fleurs en ornent le portail ; mais Canossa reste Canossa ».

Autant nous aimons la franchise nette et claire de M. le Pasteur Bourguet, autant nous regrettons ce ton, qui ne sied pas à la rencontre œcuménique.

L'attitude catholique ne résulte aucunement, en effet, d'un refus de l'égalité chrétienne dans le baptême, ni d'une question de prestige. Elle traduit une conception de l'Eglise *différente* de la conception protestante et le dialogue œcuménique, nous semble-t-il, ne peut avoir de sens que s'il se situe au niveau d'une véritable confrontation spirituelle et ecclésiologique. Nous comprenons que nos frères protestants disent résolument *non* à nos affirmations catholiques, mais *à condition que ce soit dans une foi qui reconnaisse l'existence de l'autre, sans mettre en question sa sincérité*. Ainsi, les textes de Calvin et de Théodore de Bèze sur les conciles, cités par M. le Pasteur Bourguet, rappellent qu'un concile n'est œcuménique que s'il rassemble tous les chrétiens et qu'il n'a d'autorité que subordonnée à la vérité de l'Ecriture. Cela est normal, mais les hypothèses vraisemblables présentées par l'auteur — que nous avons résumées plus haut — ne paraissent pas rendre compte du Mystère de l'Eglise catholique et se tiennent au niveau proprement sociologique. Il y a là un passage indû du sociologique à l'ecclésial, qu'il nous faut dénoncer, voire même une confusion du dogmatique et de l'ecclésial qui nous paraît des plus dommageables.

Nous comprenons, certes, les inquiétudes pastorales de M. le Pasteur Bourguet. Il est normal qu'il ait voulu mettre le monde protestant en garde contre un certain engouement pour l'unité, plus facile certainement dans le monde protestant que dans le monde catholique. Nous aurions aimé, cependant, un approfondissement de l'approche œcuménique. Si nous sommes divisés, c'est par un souci de vérité, — nous savons combien M. le Pasteur Bourguet a ce sens aigu de la vérité, — et seule cette vérité dégagée du sociologique peut faire sentir la douleur de la séparation.

Que la position de M. le Pasteur Bourguet traduise une fraction importante, sinon majoritaire, dans le protestantisme actuel, nous le pensons et il suffirait de lire l'article de M. le Professeur P. Burgelin (« Une voix protestante sur le Concile », *Le Figaro*, 18 avril 1961), pour s'en persuader. On notera, néanmoins, que ce n'est sûrement pas la tendance de nombreux autres pasteurs ou fidèles protestants. Nous ne citerons, à ce propos, que le numéro spécial de *Foi et Vie* (mai-juin 1960) intitulé « Cinquante ans d'œcuménisme ».

II. — *CONSEIL OU CONCILE ŒCUMENIQUE*

par M. le Professeur Louis Joubert

Dans la même ligne que M. le Pasteur Bourguet, un professeur de l'Université de Bordeaux, M. Joubert, s'est interrogé sur la signification du Concile romain dans un article intitulé « Conseil ou Concile œcuménique ? » (*La Voix Protestante*, journal de la VIIe région de l'Eglise réformée de France, juin 1961, pp. 1 et 2).

Nous aimons citer ce texte en raison même de la

personnalité de l'auteur, membre actif de l'Amitié et familier des questions œcuméniques. Il traduit, lui aussi, un raidissement assez net. Selon lui, le C.Œ.E. serait la réalisation des colloques du XVIe siècle.

« Malgré son qualificatif, le prochain concile œcuménique, dont la réunion nous est annoncée, est strictement une manifestation catholique, convoquée par le Pape, placée constamment sous son contrôle et composée des évêques auxquels le Pape donne voix délibérative : « y « peuvent entrer, de droit divin, tous les évêques rési- « dentiels... de droit ecclésiastique, tous ceux que le « Pape y appelle ». Nos pères le savaient fort bien. Au temps de la Réforme, ils n'ont pas parlé de concile œcuménique. Ils savaient comment le droit canon y conduirait les choses, et celles-ci, en effet, se sont bien passées comme ils s'y attendaient au concile de Trente, réuni « contre les pseudo-réformateurs ». Luther et tous ses compagnons de lutte ont, par contre, souhaité la réunion d'un concile universel et libre, où tous les représentants de la chrétienté : ceux qui détenaient le pouvoir temporel, ceux qui avaient la responsabilité spirituelle et les docteurs de l'Eglise chercheraient les moyens de la réformer sans rompre entre eux l'exigence de l'unité. Ils savaient que c'était sans doute une utopie, mais ils ont patiemment préparé cette assemblée en provoquant partout où ils le pouvaient des colloques destinés à chercher des solutions ou des approches locales. La politique religieuse au XVIe siècle est dominée par cette tension entre les colloques et le concile, jusqu'au moment où les positions ont été tranchées partout et où l'autorité civile a pris une attitude décisive en choisissant la Réforme ou la Contre-Réforme. Un des derniers colloques, tentative désespérée de paix religieuse et parfois confrontation tragique des théologiens assurés dans leurs fois contradictoires, a eu lieu chez nous à Poissy, sous l'arbitrage du pouvoir royal.

« Jusqu'à présent, tout est bien dans l'ordre catholique. Il semble que les Congrégations romaines, les bureaux, n'aient pas accueilli avec enthousiasme la décision pontificale. Mais il leur appartient de préparer le travail, et les mesures annoncées, ces jours derniers, sont caractéristiques de l'importance des services romains dans l'élaboration du programme et des textes qui seront présentés au concile. Une fois encore, les chrétiens séparés ne sont pas oubliés. On peut même espérer que l'appel à la repentance et à la réunion qui leur sera adressé se présentera avec plus de prudence, faut-il dire de charité, qu'au XVIe ou XIXe siècle. *Une Commission est spécialisée dans ce travail, et elle comprend des hommes ayant l'expérience des contacts œcuméniques. Peut-être va-t-il se passer quelque chose, peut-être ce concile catholique va-t-il nous concerner d'une certaine façon ?*

« Il est bien clair que ce n'est pas, en tout cas, en vue d'un retour à Rome. Nos pères ont eu des raisons sérieuses de réformer l'Eglise. Aucune d'elles n'a perdu son exigence. Le fossé s'est même creusé depuis le XVIe siècle, avec la formulation de dogmes catholiques comme l'Immaculée Conception de la Vierge, l'infaillibilité du Pape, l'Assomption, dont le lien avec l'enseignement de la Parole de Dieu est de plus en plus ténu. Il ne s'agit pas de controverse, elle est exclue en cette affaire. Le catholicisme ne polémique pas et ne nous appelle pas à un colloque. Il nous demande de nous incliner, comme il le faisait autrefois. Nous ne pouvons, comme autrefois, que répondre : « Nous ne pouvons autrement », en nous tenant prêts à confesser notre foi. Mais les conditions ne sont jamais identiques et l'histoire nous place aujourd'hui dans une perspective nouvelle parce que le mot œcuménique a repris un sens en dehors du catholicisme.

« La grande faiblesse de la Réforme vient en effet de ce que la nécessité de reconstruire l'Eglise a voilé pour nous l'importance de son unité. Or, après des siècles pendant lesquels nous nous sommes trop facilement habitués à l'idée des divisions ecclésiastiques, quitte à nous consoler avec le thème d'une Eglise invisible, connue de Dieu seul, nous avons retrouvé en notre temps le souci œcuménique. Le résultat, éclatant, c'est que l'espoir envisagé par les Réformateurs, celui d'une assemblée des chrétiens cherchant ensemble comment obéir plus complètement à Jésus-Christ, s'est enfin réalisé. Nous n'avons plus à soupirer après la transformation souhaitable, mais improbable, du concile œcuménique en concile universel et libre. Nous avons vécu avec les assemblées œcuméniques, et particulièrement avec les dernières, celles d'Amsterdam et d'Evanston, la réalité de cette recherche, de cette attente commune.

« *Il ne s'agit pas de nous forger des illusions, le retour aux réalités serait d'autant plus désolant. Les assemblées œcuméniques, et le Conseil qui siège à Genève pour les préparer, pour entretenir la recherche œcuménique entre ces grandes réunions, ne constituent pas une Eglise. L'unité n'est pas rendue visible par leur existence, et nous le voyons bien, puisque, dans ces rencontres, tous les participants ne peuvent pas communier ensemble. Mais tout cela signifie qu'une étape est réalisée, celle justement qu'envisageaient les colloques d'autrefois.* Les chrétiens séparés acceptent de rendre compte de leur espérance commune et des raisons de leurs séparations. Ils veulent comprendre ensemble pourquoi, également soumis à Jésus-Christ, ils donnent des contenus différents à cette soumission. Ils ne sacrifient rien de ce qui constitue leur adhésion à la vérité ; il est clair que la vérité exclut les compromis, les accords diplomatiques, réalisés pour plaire aux autres ou par faiblesse. La vérité est exigeante, mais il reste que les chrétiens ne peuvent pas vivre dans leurs vérités sans être ensemble, puisque c'est ensemble qu'ils sont appelés à vivre en Christ.

« Que les progrès soient limités, c'est bien évident. Il y a un tel courant à remonter ? Mais nous devons savoir que, déjà, ces vis-à-vis interconfessionnels ont permis de réduire les différences entre chrétiens proches les uns des autres. Le nombre des Eglises séparées les unes des autres diminue, au bénéfice des réunions. Entre réformés et luthériens, entre anglicans et méthodistes, des barrières s'effacent sous nos yeux. Peut-être d'autres disparaîtront-elles ensuite. Mais, surtout, les Eglises viennent de plus en plus nombreuses se confesser mutuellement leur foi, marquer que les séparations humaines les plus graves et les plus douloureuses ne peuvent pas tenir devant la réalité chrétienne. Pendant des années, les seules relations sérieuses maintenues entre l'Est et l'Ouest ont été les contacts œcuméniques. Et notre grand espoir pour la prochaine assemblée est d'y voir siéger la dernière grande Eglise qui soit jusqu'ici restée en dehors, l'Eglise orthodoxe russe ».

Et l'auteur en vient à la conclusion que : *L'avenir passe par Genève.*

« *Vous comprenez que nous avons maintenant quelque chose à dire aux catholiques quand ils nous appellent au retour à Rome. Le concile peut se dire œcuménique, il est catholique. Le conseil œcuménique seul, parce qu'il ne*

demande à personne un sacrifice préalable, un reniement, peut revendiquer ce qualificatif. Cela ne veut pas dire que nous nous désintéressons du concile et que nous tenons pour négligeable le fait qu'une de ses Commissions préparatoires est spécialisée dans les contacts avec les non-catholiques. L'Eglise romaine reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur, elle ne nous est donc pas étrangère. La question posée par sa confession de foi est pour nous une question sérieuse. Nous avons donc d'abord à prier pour que cette Seigneurie de Jésus-Christ soit toujours plus profondément manifestée à Rome. Nous devons prier pour le concile qui va se tenir. Et nous avons un but à fixer à notre prière : c'est que le concile trouve le moyen, dans la recherche de fidélité qui sera la sienne, d'établir des relations avec les autres Eglises, puisque tant de siècles et tant de sang ont montré que le drame des divisions ne peut être réglé en disant qu'il n'y a qu'une Eglise, qui attend le retour, la démission des autres ».

Nous nous demandons, quant à nous, si le problème est aussi simple. On pressent dans le monde protestant comme une peur latente devant l'ouverture du monde catholique à l'œcuménisme.

Cette peur ne pourra être surmontée que par un œcuménisme spirituel et doctrinal, comme celui dont témoigne M. le Professeur Jean Bosc dans le numéro de *Foi et Vie* cité plus haut ou celui dont témoigne le Frère Max THURIAN dans ses articles sur « l'Unité visible des chrétiens et la tradition ». Il s'agit de dépasser toutes les perspectives sociologiques ou même celles de *Kirchenpolitik* pour regarder le problème religieux qui nous divise, dans la vérité et la charité.

III. — *PROTESTANTISME ET CATHOLICISME ROMAIN*

par M. le Professeur Jean Bosc

M. le Professeur J. Bosc, dans un article intitulé *Protestantisme et catholicisme romain* (*Foi et Vie*, mai-juin 1960, pp. 186-195), n'hésite pas à écrire que « l'Eglise catholique romaine est, *par définition*, l'interlocuteur originel et décisif des Eglises de la Réforme ». Et, évoquant la situation française, il présente en ces termes la responsabilité du protestantisme français : « ...C'est bien en face du catholicisme romain que la question œcuménique trouve, chez nous, sa tension la plus dramatique, mais aussi la plus authentique. A ceci il faut ajouter que le catholicisme français actuel se prête très particulièrement à cette confrontation. Depuis le Concile de Trente jusqu'au Concile du Vatican au moins, le catholicisme romain n'a guère cessé de se durcir dans une opposition à la Réforme ou à ce qui y ressemblait ; ce à quoi les Eglises protestantes ont répondu par un durcissement analogue à l'endroit de Rome. Mais il paraît évident que, depuis quelques décennies, un nouveau tournant ait été pris, dont les plus récentes décisions du Pape Jean XXIII au sujet du prochain Concile sont des signes manifestes. A l'opposition quasi radicale a succédé une certaine attitude d'ouverture. Le renouveau biblique, théologique et liturgique, le recours grandissant aux Pères de l'Eglise, la réflexion sur la mission de l'Eglise dans un monde déchristianisé et les expériences faites dans ce domaine ont puissamment contribué à ce changement. Et dans tous ces secteurs l'Eglise de France a occupé et occupe une place de pionnier. On ne peut donc s'étonner que la recherche œcuménique y ait trouvé un terrain spécialement fécond.

« *Cette situation constitue en elle-même, pour le protestantisme français, un appel et lui crée une responsabilité. Il s'agit de savoir s'il saura être, dans sa confrontation avec le catholicisme, l'interlocuteur rigoureux et attentif, vigilant, mais délivré de préjugés, sans lequel le dialogue serait stérilisé* » (pp. 188-189).

L'auteur remarque alors combien le protestantisme français est loin d'avoir pris conscience de cette responsabilité et combien une opposition congénitale au catholicisme romain est encore tenace dans le protestantisme, opposition qui ne doit rien à la Réforme ou à la Parole de Dieu, mais aux avatars historiques et aux déterminations sociologiques :

« Il y a chez beaucoup de protestants français une réaction primaire et viscérale contre tout ce qui pourrait respirer, de près ou de loin, un parfum catholique, et cette réaction subsiste dans bien des cas alors même que toute foi a disparu. Il y a une opposition au catholicisme romain dont les motifs sont beaucoup plus politiques que spirituels... On peut douter que les protestants d'aujourd'hui, du moins dans leur ensemble, soient parfaitement au clair sur la justification par la foi, l'autorité de l'Ecriture ou la présence réelle dans la Sainte Cène (p. 190) ».

Et il conclut :

« Là où l'on se contente d'approximation en ce qui concerne sa propre foi, on porte sur les autres des jugements simplifiés. Lorsqu'on ne se connaît plus vraiment soi-même, on devient incapable de regarder l'autre tel qu'il est dans la complexité vivante de ses tendances profondes et de ses attitudes. L'image que le protestantisme s'est faite du catholicisme, comme aussi d'ailleurs celle que le catholicisme s'est faite du protestantisme, ont été trop souvent stéréotypées, par conséquent fausses et injustes » (pp. 190-191).

Le Professeur Jean Bosc souligne qu'il ne s'agit nullement de minimiser les points de division, mais... « qu'on apprenne à se débarrasser dans la polémique de tout ce qui est étranger à la substance même de la foi et de l'obéissance chrétiennes : c'est une tâche moins facile que l'on ne croit, une tâche qui exige la lucidité du discernement des esprits et la vigilance de la prière ; mais elle est une démarche primordiale de la recherche œcuménique.

« A partir de là, le dialogue devient possible, car lorsqu'on est fondé sur le seul roc de la foi, on ne peut certes composer avec lui ; mais, précisément, parce qu'on est établi sur ce fondement, on est libre d'ouvrir les yeux, sans prévention, sur toutes choses, pour les mesurer à cela seul qui importe : la parole du Seigneur. Et, par conséquent, l'on peut se parler et chercher à se comprendre, sans discrimination et sans peur, avec le seul souci de la vérité du Seigneur.

« Il s'agit en somme d'une ascèse, d'un dépouillement des vêtements qui entravent la marche sans être nécessaires à l'authenticité de la personne, c'est-à-dire de l'Eglise. Cette ascèse est une condition essentielle de la recherche œcuménique et peut-être tout spécialement du dialogue entre catholiques et protestants. Chose symptomatique, elle sert à la fois la nécessaire réforme de l'Eglise et la quête de son unité » (p. 191).

De là, M. le Professeur Jean Bosc en vient à définir quelques thèses :

1. *Les « non possumus » que nous opposons à Rome ne doivent pouvoir intervenir que lorsque la vérité de l'Evangile telle que nous l'écoutons et la confessons est en jeu.*

2. *La foi au Saint-Esprit interdit de considérer les positions prises comme définitivement irrévocables et par conséquent le dialogue comme impossible* a priori.

3. *Si la fidélité à la vérité exige une vigilance constante, la charité implique une attention non moins persévérante aux autres et un effort patient de compréhension de leurs attitudes.*

4. *Les Eglises de la Réforme sont libres, sous l'autorité de la Parole de Dieu, ou elles ne sont pas les Eglises de la Réforme.*

Jean Bosc définit excellemment les données du problème en ces termes :

« ...La vérité chrétienne n'est plus elle-même si elle ne reste pas indissolublement liée à la charité, de même que la charité chrétienne n'est elle-même que dans la vérité : ceci tout simplement parce que la vérité de Dieu est celle de l'amour qu'il est, de même que son amour est révélation et manifestation de sa vérité. La vérité abstraite de la charité, comme un amour abstrait de la vérité, ne peuvent être que des caricatures ».

Nous ne pouvons ici que dire notre accord entier. Il s'agit bien du *combat dans la foi*, dont avait parlé, il y a quelques années M. le Pasteur H. Roux. Ce combat ne peut se mener qu'avec des armes de lumière.

BIBLIOGRAPHIE

ŒCUMÉNISME CATHOLIQUE, ORIENT CHRÉTIEN ET PROTESTANTISME

M.-J. Le Guillou, o.p.

Quelques livres récemment parus viennent donner aux prêtres et aux laïcs la formation et l'information œcuménique qui leur sont désormais nécessaires. D'autres les initient à la tradition orientale et permettent ainsi un meilleur dialogue œcuménique.

— (Recueil). *Le Christ et les Eglises* (« Chrétienté nouvelle ») (1 vol., 14 × 21, 320 pp., Editions Universitaires, 1961).

— Maurice Villain. *Introduction à l'Œcuménisme.* (« Eglise Vivante ») (1 vol., 15 × 21, 328 pp., 3e édit. Casterman, 1961).

— M.-J. Le Guillou, o.p., *L'Esprit de l'Orthodoxie grecque et russe* (« Je sais - Je crois »), (1 vol., 14,5 × 19,4, 126 pp., A. Fayard, 1961).

— L. Bouyer, *Introduction à la vie spirituelle, Précis de théologie ascétique et mystique* (1 vol., 16 × 22,5, 210 pp., Desclée et C°, Paris, 1960).

— L. Bouyer, Dom J. Leclercq, Dom Fr. Vandenbroucke, L. Cognet, *Histoire de la Spiritualité chrétienne* (2 vol., 14 × 22,5, 635 et 718 pp., Aubier, Paris, 1960 et 1961).

— I. Hausherr, s.j., *Les Leçons d'un contemplatif, Le Traité de l'oraison d'Evagre le Pontique* (1 vol., 13,5 × 22, 197 pp., Beauchesne, Paris, 1960).

— A.-J. Festugière, o.p., *Les Moines d'Orient* (2 vol., 16,5 × 25, 95 et 176 pp., Le Cerf, Paris, 1961). 1) *Culture ou Sainteté, introduction au Monachisme oriental ;* 2) *Les Moines de la région de Constantinople, Gallinicus, Vie d'Ypatios Anonyme, Vie de Daniel le Stylite.*

— L. Bouyer, *Parole, Eglise et sacrements dans le protestantisme et le catholicisme* (1 vol., 19 × 12, 95 pp., Desclée de Brouwer, Paris, 1960).

Le livre *Le Christ et les Eglises* donne une vue panoramique des différentes communions chrétiennes et des problèmes posés par la question de l'unité. Il comprend, en fait, les conférences suivantes :

— Maurice Villain, s.m., *Les renouveaux de l'Eglise et l'œcuménisme ;* Olivier Rousseau, o.s.b., *Orient et Occident dans la perspective de la désunion des chrétiens ;* Georges Dejaifve, s.j., *Théologie de l'Orthodoxie ;* Nicolas Egender, o.s.b., *Spiritualité de l'Orient ;* Léon-E. Halkin, *Luther ;* Louis Bouyer, *Théologie luthérienne et calviniste;* M.-J. Le Guillou, o.p., *Le protestantisme de nos jours ;* Roger Aubert, *Histoire de l'anglicanisme et du mouvement d'Oxford ;* John-W. Saatman, s.j., *L'anglicanisme contemporain ;* Ruth Slade, ph. d., *Les Eglises libres d'Angleterre ;* Thomas Cowley, o.p., *Protestantisme aux Etats-Unis ;* Gustave Thils, *Le Conseil œcuménique des Eglises ;* M.-J. Le Guillou, o.p., *L'Eglise catholique et l'œcuménisme ;* P. Michalon, p.s.s., *La spiritualité œcuménique.*

Après une vue générale des renouveaux ecclésiaux à l'heure actuelle, c'est donc l'Orient chrétien, la Réforme anglicane et les « free Churches », le mouvement œcuménique enfin, qui sont successivement examinés.

Cet ouvrage rendra les plus grands services en donnant les informations nécessaires sur les Eglises protestantes de France, si mal connues du public français, sur les Eglises américaines et anglicanes (une des meilleures études sans doute que nous ayions sur ce sujet en français). On se demande cependant pourquoi une place n'a pas été faite aux Eglises luthériennes (allemandes, suédoises, etc.) ni aux jeunes Eglises des pays de mission, dont on sait le rôle si important au plan œcuménique. Certes, le livre s'adresse d'abord à des laïcs français, mais on ne saurait trop remarquer combien le problème œcuménique est indivisible, et cet ouvrage aurait, ainsi, gagné en équilibre et en unité.

L'ensemble des conférences fait remarquablement le point sur les questions traitées. On regrette néanmoins qu'une introduction générale n'ait pas donné le sens et les orientations profondes qui unissaient entre eux ces différents aspects de l'œcuménisme : il eut été bon que l'ordre même des conférences — ordre de fait assez construit — ait été explicité pour le lecteur. Tel que, cependant, il rendra les meilleurs services et nous lui souhaitons le plus franc succès.

La troisième édition de *Introduction à l'œcuménisme* apparaît, avec l'ensemble des additions qui lui ont été faites, comme un ouvrage profondément renouvelé. L'équilibre de la pensée s'y manifeste toujours davantage.

Relevons rapidement les additions les plus importantes. L'approche spirituelle de l'Orthodoxie s'accroît de trois pages sur la prière du cœur. L'œcuménisme spirituel

s'enrichit d'une note sur la prière de Jésus, et l'unité chrétienne de deux annexes importantes sur les communautés protestantes et anglicanes. Mais ce sont, sans doute, les remaniements de la dernière partie qui accentuent l'équilibre unifié du volume en soulignant que le livre n'est pas formé de blocs plus ou moins étrangers l'un à l'autre, comme s'il y avait deux œcuménismes, l'un spirituel, l'autre doctrinal. L'œcuménisme spirituel apparaît, en vérité, comme l'introduction nécessaire de l'œcuménisme doctrinal (nous préférons cette expression à celle d'œcuménisme technique).

Le Père Villain a raison de montrer qu'une théologie de la rencontre priante permet seule de tenter l'affrontement des ecclésiologies esquissé dans les dernières pages du volume. Cette dernière partie, relative à l'œcuménisme technique, est complétée par un chapitre sur les précurseurs, quelques pages nouvelles sur les rapports Ecriture-Tradition et sur les résultats des deux dernières années de rencontres. Une annexe présente, enfin, le Concile œcuménique dans la perspective de l'Unité chrétienne. Tout lecteur averti remarquera combien le problème de la lecture de l'Ecriture dans l'Eglise apparaît au centre du problème œcuménique. L'œcuménisme découvre ainsi l'ampleur de ses véritables dimensions : c'est, comme le dit le P. Villain, « un prophétisme nouveau coordonnant les autres prophétismes pour les acheminer vers le but qui s'impose avec urgence : refaire l'unité de la famille chrétienne selon la vue de la supplication du Christ et, peut-être, préparer le retour du Seigneur ».

Puissent de très nombreux prêtres et laïcs découvrir au contact de ce livre l'esprit de l'œcuménisme.

Si ces deux premiers livres traitent du problème œcuménique en général, sans omettre le problème oriental, le suivant intéresse les rapports entre orthodoxes et catholiques.

Le livre sur *l'Esprit de l'Orthodoxie grecque et russe* a surtout pour but d'ouvrir les catholiques à la prise de conscience des richesses de la tradition chrétienne orientale.

Comme le souligne, dans la préface, le R.P. Dumont, o.p., « c'est un heureux signe des temps que notre monde occidental s'ouvre de plus en plus à l'intérêt que présentent les formes orientales de la tradition chrétienne. Le bénéfice en serait minime s'il ne s'agissait là que de satisfaire une simple curiosité, fût-elle pieuse. Mais il en va tout autrement si cet intérêt fraye la voie à une intelligence plus profonde et plus authentique de la révélation et de la vie chrétienne et plus encore s'il s'y joint le souci efficace de contribuer, par une meilleure connaissance et une charité mieux éveillée, à la restauration de l'unité de tous les chrétiens.

« A ce double titre, il faut se féliciter de ce que la collection « Je sais - Je crois » ait tenu à faire place aux Eglises d'Orient qui, depuis près de mille ans, ne sont plus en communion avec le Siège de Rome. Si nous avions un regret à exprimer, ce serait que cette place ne leur ait pas été faite plus grande. Si cette parcimonie ne rend que plus utile l'étude que l'on va lire, il faudrait se garder de penser que celle-ci puisse offrir un tableau complet de cet Orient chrétien que nous connaissons encore, en général, si peu et si mal ».

Le R.P. Dumont indique, en effet, le double profit que l'on peut espérer de cette connaissance de l'Orient : « Le premier de ces profits est une meilleure connaissance de la révélation divine et de la vie chrétienne. C'est un fait, qu'en nous parvenant par le canal de la seule tradition de l'Eglise d'Occident, le message du salut que nous ont transmis les apôtres s'est en quelque sorte, appauvri. Non point, sans doute, dans sa teneur objective qui ne laisse rien à désirer par rapport à ce qui en a été recueilli par l'Eglise d'Orient ; on doit même dire, de ce point de vue objectif, qu'il nous est parvenu plus complet puisque, à la différence des Eglises séparées de la communion romaine, il n'a rien laissé échapper des privilèges de Pierre et des garanties qu'ils conditionnent ; mais, du moins, parce qu'il a perdu quelque chose de ce caractère humainement et spirituellement plus étoffé et, dans son expression même (nous ne parlons pas seulement ici du langage), plus proche de sa saveur originelle mieux conservée en Orient. Qu'on pense au sens si profond et si authentique que l'Orient a gardé du caractère « mystérique » de la religion chrétienne, à cette ambiance de sacramentalité dans laquelle baigne non seulement son culte mais l'expression même de sa foi et jusqu'à l'exercice de son gouvernement, toutes choses dont notre Occident a peut-être gardé la notion abstraite, mais dont il a presque totalement perdu la réalité ».

Après avoir fait ressortir la complémentarité des deux traditions, il ajoute : « Cette double constation en faveur à la fois de la tradition orientale et de la tradition occidentale, à des égards distinctes mais complémentaires, fait ressortir cet autre aspect du profit que nous avons dit pourvoir attendre du présent ouvrage, à savoir : la conviction de l'urgente nécessité du rétablissement de l'accord harmonieux entre ces deux traditions dont seule la synthèse vivante peut rendre à l'Eglise, comme le souhaite le Souverain Pontife Jeann XXIII, la pleine authenticité de son visage. Ce n'est point, certes, en vertu d'une simple coïncidence ou d'un heureux hasard que le Pape, en convoquant le prochain Concile, a pris à cœur de spécifier que celui-ci devait à la fois rendre à l'Eglise son vrai visage et contribuer au rapprochement de nos frères séparés d'Orient et, indirectement de nos frères protestants. Les deux choses, en effet, sont intimement unies et en étroite dépendance l'une de l'autre. Car, d'une part, il n'est pas de renouveau authentique de l'Eglise sans un retour aux sources dont l'Orient a conservé la vertu originelle. Et, d'autre part, tout ce que nous pourrons retrouver et vivre de la tradition de l'Orient comblera d'autant le fossé nous tenant séparés de nos frères qui lui sont demeurés fidèles. Grâce à Dieu, l'effort que nous en devons faire est aujourd'hui facilité par l'accès que nous donnent, aux trésors de la patristique et des liturgies orientales, les nombreuses traductions françaises qui en ont été éditées.

« Telles sont, en bref, les réflexions que nous a inspirées le sujet du présent volume. Une expérience personnelle déjà longue nous a permis d'apprécier l'enrichissement que peut nous valoir le contact assidu de la tradition orientale. La joie que nous en éprouvons ne sera cependant complète que si ce livre réussit à conduire le plus grand nombre de ses lecteurs au double profit que nous souhaitons pour eux, et à travers eux, pour l'Eglise ».

Le livre du R.P. Bouyer, *Introduction à la vie spirituelle* marque une date dans l'histoire de la spiritualité. Il entend être un *manuel* qui en dégage les grandes lignes résolument bibliques et liturgiques. Il souligne vigoureusement que celle-ci n'est pas simplement dominée par une idée, mais par le fait que Dieu s'est révélé à nous comme tel. La

vie spirituelle chrétienne, affirme-t-il avec raison, ne part pas d'une certaine conception sur Dieu, même pas de l'idée qu'il est un Dieu personnel, mais de *la foi,* la foi proprement chrétienne : c'est-à-dire l'assentiment que nous donnons à la Parole de Dieu, à cette Parole qui s'est fait connaître à nous, qui s'est livrée à nous dans le Christ-Jésus.

Il ajoute que le spécifique d'une vie spirituelle *catholique* tient à ce que Dieu ne cesse de nous parler, toujours dans le Christ, par et dans l'Eglise.

Le catholicisme est ainsi dans sa teneur mais non plus dans son actualité même, la religion de la Parole définitive et totale, mais toujours vivante, toujours présente, toujours actuelle.

On se réjouira de voir l'auteur insister sur le fait que ce n'est pas seulement le contenu de la Parole divine qui demeure dans l'Eglise, par les textes inspirés dont elle est la gardienne. « C'est cette Parole elle-même, comme acte vivant, comme présence. Dans le Christ, en effet, il est apparu que l'un moins que jamais ne peut aller sans l'autre. Car le contenu de la Parole définitive de l'Evangile, c'est le Christ lui-même. Mais le Christ, c'est le mystère d'une personne vivante qui, même s'il s'exprime toujours dans les mêmes mots, ne peut être communiqué vraiment que dans sa présence personnelle demeurant derrière ces mots. C'est justement le sens de l'apostolat des envoyés en qui le Christ demeure mystérieusement Celui qui les envoie ».

La Parole de Dieu nous atteint dans l'Eglise par la prédication et les sacrements et c'est avec joie qu'on renoue avec toute la tradition ancienne et toujours nouvelle de la vie spirituelle.

La spiritualité se trouve ainsi comme renouvelée au contact de la Bible et de la liturgie. Ce manuel marque l'efflorescence dans le monde de l'Eglise catholique de l'équilibre authentique qui rejoint bien souvent, et comme spontanément la *tradition orientale.* Sans doute telle ou telle perspective pourrait être discutée, ou jugée par trop rapide, mais il n'en reste pas moins que cette ré-insertion de la spiritualité dans les grandes lignes du Mystère chrétien apoprteront à beaucoup la lumière.

Ceux qui voudront s'informer davantage de la spiritualité chrétienne n'auront qu'à lire les deux volumes de l'*Histoire de la Spiritualité Chrétienne,* écrite par des spécialistes qu'une communauté de vues unit profondément. Par spiritualité on entend, dans ces volumes, une spiritualité qui « se distingue de la dogmatique parce qu'au lieu d'étudier ou de décrire immédiatement et comme dans l'abstrait les objets de la croyance, elle étudiera les réactions que ceux-ci suscitent dans la conscience religieuse ».

Le R.P. Bouyer entend dépasser les spiritualités pour redécouvrir en profondeur les traits essentiels de la spiritualité chrétienne. Il n'entend pas écrire une histoire des spiritualités différentes, mais une histoire du problème toujours renouvelé que représente dans une humanité mouvante et une civilisation changeante, l'application aussi intégrale que possible à la vie de l'âme (et donc avant tout la compréhension aussi authentique, l'appréhension aussi réelle que possible) de l'Evangile de Jésus-Christ, « le même hier, aujourd'hui et demain ». Cette histoire est ainsi « *la recherche et la mise au jour du témoignage intégral de la tradition et l'expérience chrétienne à toute la réalité concrète de « la vie dans le Christ-Jésus ».*

Une vue de toute la tradition chrétienne et de toute l'expérience chrétienne permettent d'y découvrir les grandes catégories fondamentales qui la déterminent et, en particulier, la présence constante à toute la tradition spirituelle chrétienne de la tradition orientale.

Si nous pouvons souligner notre accord fondamental avec les perspectives du R.P. Bouyer, nous nous demandons cependant (à des nuances près) si le premier livre ne fait pas une place trop peu importante aux Pères Latins et si l'étude de saint Augustin ne se révèle pas un peu courte. N'y a-t-il pas un réel déséquilibre à ne voir présenter saint Augustin qu'en quelques pages rapides, trop rapides à notre gré ?

Le second volume nous fait survoler le Moyen Age du VIe siècle au XIIe siècle. Les pages du grand spécialiste qu'est le R.P. Leclercq, révèleront à beaucoup la spiritualité occidentale du haut Moyen Age et beaucoup auront intérêt à se pencher sur les pages relatives à la piété des laïcs du XIVe au XVIe siècle, et sur le chapitre intitulé : « Vers la Réforme et la contre-Réforme ». Les pages du R.P. Bouyer sur la spiritualité byzantine permettront de s'initier à ce Moyen Age byzantin si décisif pour l'histoire de la tradition orientale.

Nous nous demandons, quant à nous, s'il n'y aurait pas intérêt à signaler davantage les influences orientales dans le monde occidental, beaucoup plus profondes, à notre avis, qu'on ne le croit généralement. Mais ceci est un problème sur lequel nous ne pouvons insister ici. Et nos frères orientaux ne pourront que se réjouir de la part royale qui leur est faite dans cette histoire de spiritualité.

Les 153 chapitres sur l'oraison, attribués à saint Nil, mais qui sont d'Evagre le Pontique, nous sont donnés dans une traduction commode, avec un beau commentaire, par le R.P. I. Hausherr, s.j. Il est bon d'avoir en volume ces articles parus dans la *Revue d'Ascétique et Mystique.* C'est par Evagre, on le sait, que la doctrine spirituelle d'Origène se répandit chez les anachorètes puis, grâce à Cassien, devint la source des plus authentiques courants de la mystique occidentale. La « voie de l'Esprit », qu'il trace pour ses disciples, nous mène de la gnose naturelle, éprise du symbolisme des créatures, à la gnose de la Sainte Trinité. C'est un livre qu'il importe de lire et de relire pour y trouver l'essentiel de la tradition orientale.

Un index des principaux mots grecs, une table des citations scripturaires, une table analytique très détaillée, font de ce livre un instrument de travail important.

Les livres du R.P. A.-J. Festugière, o.p., nous introduisent dans la vie du monachisme oriental des IVe et Ve siècles, dominée par un renoncement absolu et sans nuances au monde : solitude du désert, jeûne, travail pénible des mains, refus inconditionné des valeurs humaines compromises alors par le paganisme. L'inculture des moines en est la conclusion décisive.

L'Orient, selon le R.P. Festugière, a posé un dilemne inacceptable : ou culture ou sainteté, que l'Occident, marqué par saint Augustin, a spontanément dépassé. Aussi, à propos du démonisme insiste-t-il sur la culture authentique qui seule, aurait permis un véritable équilibre spirituel.

La connaissance des sources par le R.P. Festugière ne peut être mise en doute mais elle n'atteint pas, semble-t-il,

à cette sympathie profonde qui lui aurait donné de comprendre la tradition orientale. Certes, les lacunes signalées sont, la plupart du temps, vraies, mais elles avaient besoin d'être situées à leur place.

Cette étude du R.P. Festugière devrait conduire à un approfondissement des perspectives : les vues développées par l'histoire de la spiritualité sont, à notre avis, plus justes.

Paradoxalement, cette attitude de compréhension à l'égard de la tradition orientale permet sans doute d'approfondir, de mieux dégager ce qui sépare le catholique, l'orthodoxe et le protestant. Le petit livre du R.P. Bouyer, *Parole Eglise et sacrements* essaie de montrer à quel niveau se situent les oppositions réelles ; on pourrait de même retrouver les mêmes perspectives à propos de la notion du mystère analysée dans le petit livre sur l'*Esprit de l'Orthodoxie*.

Le R.P. Bouyer a sans doute raison d'écrire : « Le protestant, d'après Calvin, qui lit la Parole divine jadis inspirée par le Saint-Esprit peut la retrouver actuellement illuminée par lui-même parce qu'il appelle « le témoignage intérieur » de ce même Saint-Esprit. Ainsi le protestantisme tend-il à réaliser une spiritualité qui naît tout entière de la seule co-présence et relation mutuelle de la personne de Dieu révélée dans le Christ des Evangiles et de la personne individuelle du croyant.

« Mais, pour le catholicisme, il n'est pas de spiritualité chrétienne pleinement authentique sans la réalisation d'une co-présence également des autres croyants, avec le Christ et nous, dans l'Eglise. Et soulignons bien le fait que cela, dans la vue catholique des choses, n'est pas nécessaire seulement d'une nécessité de moyen, mais *tient essentiellement à la fin même de la vie spirituelle*.

« On peut dire que, dans le protestantisme, tout se passe ou semble se passer comme si l'incarnation avait pris fin avec l'ascension du Sauveur. Le souvenir, gardé dans les Evangiles, de cette incarnation passée y semble fournir tout juste une occasion à un contact direct de chaque âme individuelle avec la Parole qui a déposé une fois pour toutes, son expression humaine dans ces seuls livres.

« Dans la vision catholique, laquelle, de l'avis d'un nombre croissant d'exégètes protestants eux-mêmes, continue simplement la vision de l'Eglise apostolique, les choses se passent tout autrement. Avant d'être déposée, pour son expression définitive, dans un texte écrit, la Parole du Christ, qui ne fait qu'un avec lui, avec sa présence vivante, demeure toujours actuellement *dans l'Eglise en tant que celle-ci est fondée sur les apôtres* ».

Mais on voit combien de telles formules appellent un commentaire. La spiritualité s'ouvre sur l'*ecclésiologie* et on ne saurait s'en étonner.

CHRONIQUE

UNE DÉLÉGATION PONTIFICALE ROMAINE AU PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE

C'est un événement d'une notable importance que les journaux ont signalé récemment. Deux membres de la Commission des Eglises orientales préparatoire au prochain Concile du Vatican se sont rendus à Istanbul pour y visiter S.S. le Patriarche Athénagoras Ier : Son Excellence Mgr Testa, ancien délégué apostolique à Istanbul et Recteur de l'Académie ecclésiastique pontificale (où se prépare le personnel diplomatique du Saint-Siège), et le R.P. Alp. Raes, s.j., Recteur de l'Institut Pontifical oriental de Rome.

D'un article paru dans *Apostolos Andreas,* organe du Patriarcat (28 juin 1961), nous extrayons les lignes suivantes :

« Le Président de la délégation, Mgr Jacques Testa, dans l'allocution qu'il adressa à Sa Sainteté, exprima la joie qu'il avait de cette visite et souligna son caractère particulier : elle survenait sur un ordre exprès de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII au cardinal Cicognani, président de la commission préparatoire du deuxième Concile du Vatican pour les rapports avec l'Orient, et à lui-même, à titre personnel, que soient transmises à Sa Sainteté et à l'Eglise toutes les informations relatives au Concile et aux travaux préparatoires. Et il déclara à Sa Sainteté que l'intérêt qu'Elle avait témoigné à différentes reprises et de différentes manières, à propos du Concile avait été reconnu et avait trouvé un écho dans l'Eglise de Rome et qu'il avait le très grand honneur d'avoir à exprimer à ce sujet, par cette visite, les remerciements qui convenaient.

« Sa Sainteté (le Patriarche Athénagoras) remercia et exprima sa joie et celle de l'Eglise pour cette visite. Il s'enquit de la santé du Saint-Père et souligna la disposition très ouverte, pan-chrétienne, qui se manifestait partout pour la collaboration et l'unité. Il remarqua l'accord, de particulière signification, des grandes Eglises historiques de l'Orient et de l'Occident dans ce travail. Il exprima, d'autre part, le désir d'être amplement informé de tout ce qui concernait le Concile du Vatican II.

« S. Exc. l'archevêque Mgr Testa offrit alors à Sa Sainteté le premier tome de l'édition des travaux préparatoires du Concile du Vatican II, ainsi que le petit volume qui contient la liste des Commissions préparatoires et des Secrétariats du Concile avec les noms de leurs membres, ces deux volumes richement reliés. Puis l'entretien porta sur les renseignements techniques concernant la marche du Concile.

« Sa Sainteté dit alors qu'Elle désirait connaître de façon plus large le fonctionnement de chacune des Commissions et les problèmes qui les concernaient et qu'il serait bon qu'il en soit parlé de façon plus détaillée dans un cercle restreint ; ce qui eut lieu au cours de la visite que rendit la délagation patriarcale dans l'après-midi du même jour ».

Suit une description de cette visite au siège de la délégation apostolique, puis de celle de la délégation pontificale à l'Ecole théologique de Halki.

Lors de l'entrevue au Patriarcat était présent S. Exc. Mgr le métropolite de Myre. La délégation patriarcale qui rendit visite à la délégation apostolique était composée

de S. Exc. Mgr Chrysostome Coronéos, métropolite de Néo-Césarée ; de S. Exc. Mgr Méliton, métropolite d'Imbros et Tenedos ; S. Exc. Mgr Chrisostome Constantinidis, métropolite de Myre, et de l'archimandrite Syméon, archigrammateus du Saint-Synode.

L'article que nous venons de citer se termine par ces mots : « Cette visite, particulièrement significative, a contribué à créer une atmosphère de rencontre entre les deux Eglises et a manifesté les bonnes dispositions existantes pour la compréhension et la collaboration ».

Nous devons grandement nous réjouir de la démarche entreprise et de l'accueil si favorable qu'elle a reçu. Il est digne de remarque qu'elle a été faite sur une initiative spontanée du Saint-Siège, répondant, il est vrai, à tant de marques d'attention et de sympathie prodiguées publiquement par Sa Sainteté le Patriarche Athénagoras Ier durant le pontificat de Pie XII déjà et plus manifestement et abondamment encore depuis l'avènement de Jean XXIII et l'annonce du prochain Concile. Jusqu'ici les autorités romaines n'avaient pas publiquement fait mention de ces marques d'attention ce qui ne pouvait manquer d'étonner quelque peu Sa Sainteté le Patriarche. Ce léger nuage est aujourd'hui dissipé d'une manière qui ne pouvait que toucher profondément le cœur si délicat d'Athénagoras Ier.

Il ne paraît pas douteux que la voie se trouve désormais ouverte à des contacts plus étroits entre nos Eglises. Bien des projets de rencontres entre théologiens, bien que de caractère privé, se trouvaient bloqués par le fait que Sa Sainteté le Patriarche, à fort juste titre, demandait d'en être au préalable officiellement informé. Il semble que désormais ces projets vont pouvoir aboutir. Dans sa réponse, Sa Sainteté le Patriarche a fait allusion aux bonnes dispositions qui se manifestaient au sein de toutes les confessions chrétiennes en faveur de « la collaboration et de l'unité ». C'est là une mention discrète d'une chose qui lui tient très à cœur : sans attendre l'union, qui suppose la restauration de la pleine communauté de foi entre tous, les chrétiens doivent collaborer les uns avec les autres, réalisant entre eux une unité d'action qui peut ouvrir la voie — dans un avenir éloigné — à l'union complète.

Cette distinction entre *unité* et *union* est importante. Il est nécessaire de ne pas la perdre de vue pour bien saisir la pensée du Patriarche et ne point croire qu'il envisage dans un avenir prochain le rétablissement de l'union (que dans notre vocabulaire habituel nous appelons volontiers l'unité). On sait, d'ailleurs, que le Souverain Pontife Jean XXIII est lui-même très conscient du caractère progressif et forcément lent du mouvement qui peut conduire à la restauration de la communion canonique avec nos frères orthodoxes et que lui aussi attache une grande importance à la collaboration qui peut et doit s'instaurer entre membres des diverses confessions chrétiennes dans tant de domaines où ils ne peuvent avoir qu'un but commun.

Un grand pas nous semble avoir été franchi par la visite de deux émissaires romains. Rendons-en grâce à Dieu et prions-Le qu'il accorde sa bénédiction aux démarches ultérieures que ce premier pas appelle.

C. D.

LE CONGRÈS ORTHODOXE DE RHODES

Le *Service Œcuménique de Presse et d'Information* de Genève (S.Œ.P.I.) vient de rendre compte d'une conférence de presse donnée, lors de son passage au siège du Conseil œcuménique des Eglises, par S. Exc. le métropolite Maximos de Sardes, sur la préparation du Congrès qui doit réunir à Rhodes, du 24 septembre au 1er octobre prochain, des délégués des différentes Eglises orthodoxes autonomes ou autocéphales. Voici en quels termes sont présentés les propos tenus par S. Exc. Mgr Maximos, métropolite de Sardes, porte-parole de SS. le Patriarche Athénagoras Ier :

« Le métropolite Maximos a annoncé que la réunion de Rhodes s'occupera entre autres des relations avec les autres Eglises chrétiennes. Il faut citer en particulier les contacts étroits qui ont été établis avec les Eglises anglicane et vieille-catholique et l'amélioration constante des rapports des Eglises orthodoxes avec le Conseil œcuménique. On peut prévoir que dans un proche avenir, toutes les Eglises orthodoxes autocéphales seront membres du Conseil.

« En réponse à une question, le métropolite a déclaré que les dirigeants orthodoxes suivront avec le plus grand intérêt, les travaux du deuxième Concile œcuménique du Vatican, comme ils le feraient dans le cas de toute Eglise sœur qui traite de ses affaires intérieures.

« Selon la déclaration du métropolite Maximos, le Congrès de Rhodes devra se préoccuper d'une multitude de problèmes qui se posent à l'heure actuelle aux Eglises orthodoxes : questions de foi et de doctrine, préparation d'une confession de foi orthodoxe commune, traduction nouvelle et éditions populaires de la Bible, participation des laïcs à la vie liturgique, développement de la vie monastique. Le congrès s'occupera aussi du témoignage que l'Eglise doit rendre dans le domaine culturel et social et de questions morales telles que l'euthanasie, la crémation des morts, le contrôle des naissances et les problèmes démographiques, la vie familiale, le mariage et le divorce. On traitera également des responsabilités missionnaires des Eglises orthodoxes et l'on envisagera la possibilité de publier une revue orthodoxe internationale.

« On prévoit la participation de 130 délégués et observateurs. Les délégués représenteront, outre le patriarcat œcuménique, les patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Moscou, de Bucarest, de Bulgarie et de Yougoslavie, les Eglises autocéphales de Grèce et de Chypre et les Eglises autonomes de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Lithuanie et de Finlande. Outre le Conseil œcuménique des Eglises et l'Eglise catholique romaine, les Eglises orientales copte, éthiopienne et aménienne, l'Eglise anglicane et l'Eglise vieille-catholique seront invitées à envoyer des observateurs.

« Le *congrès* de Rhodes représente la première étape d'une série de réunions pan-orthodoxes ; sa tâche particulière consistera, sans en étudier la substance, à préparer les sujets que les Eglises orthodoxes seront invitées à étudier en vue des discussions ultérieures. Le *pro-synode* (ou (synode préparatoire) entamera la discussion proprement dite des problèmes à l'ordre du jour. Enfin, le *synode* — auquel assisteront les chefs de toutes les Eglises orthodoxes — prendra les décisions elles-mêmes. Il est

encore impossible d'en fixer la date.

« Ce *congrès* sera analogue à celui qui s'était réuni en 1930 au célèbre centre monastique du Mont-Athos, en Grèce. Les événements internationaux avaient empêché la réunion du *pro-synode* et du *synode* ». (*S.Œ.P.I.*, n° 28, 21 juillet 1961.)

Il est à peine besoin que nous soulignions l'importance de cet événement et l'intérêt que nous lui portons. On aura remarqué que la prochaine réunion est appelée désormais simple *congrès*. Le nom de *pro-synode* (ou synode préparatoire) est réservée à une assemblée ultérieure destinée à pousser aussi loin que possible la discussion des questions que le premier congrès aura retenues comme devant faire l'objet de son examen et que chaque Eglise locale aura eu le loisir d'étudier entre temps. La troisième assemblée, ou *synode* proprement dit, ne réunirait plus que les chefs des Eglises locales. C'est là que seraient prises les décisions. Cette procédure est assez nouvelle dans l'Eglise orthodoxe. Nous avons trop peu d'informations à ce sujet pour pouvoir en tirer quelque conclusion. Il est fort vraisemblable qu'elle a été préconisée par S.S. le Patriarche Athénagoras. Est-elle dès maintenant acceptée par l'ensemble des Eglises locales ? Nous ne saurions le dire et sans doute ne faudrait-il pas s'étonner d'entendre s'élever quelque protestation à cet égard. Incontestablement cette manière de faire peut se révéler plus efficace qu'un Concile pan-orthodoxe proprement dit. L'avenir dira ce qu'il en sera. Il semble, en tout cas, que cette poursuite parallèle de buts identiques au sein des Eglises orthodoxes dans cette série progressive d'assemblées, et de l'Eglise romaine dans les Commissions préparatoires du Concile et au Concile lui-même, peut être d'un très grand intérêt quant aux efforts conjugués en vue de la restauration de la communion canonique entre nos Eglises. Elle peut permettre des échanges fort fructueux, ne serait-ce qu'en marge de ces réunions officielles et d'une manière qui demeurerait privée. Simple remarque à l'objet de laquelle nous souhaiterions que nos autorités respectives se montrent attentives. La visite de la délégation vaticane au patriarcat œcuménique, rapportée plus haut, permet d'espérer la présence d'observateurs catholiques au congrès de Rhodes. Leur tâche y sera, à coup sûr, fort intéressante s'ils veulent bien se pénétrer des possibilités qu'ouvre l'initiative du patriarcat œcuménique.

D'un autre côté, le fait que se réuniront à Rhodes des représentants d'Eglises orthodoxes situées en-deçà et au-delà du fameux rideau de fer, donne à ce congrès un intérêt tout particulier, dépassant de beaucoup celui que pouvaient présenter les rencontres plus restreintes de personnalités ou les visites de délégations qui ont eu lieu au cours des années et des mois précédents. On devine les problèmes, d'une bien grande envergure, qui sont ici sous-jacents. Nous aurons certainement à y revenir.

C.D.

A PROPOS DE LA « BASE » DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

I. — *FRANCE*

On sait que lorsque se constitua à Amsterdam, en 1948, le *Conseil œcuménique des Eglises*, une déclaration fut insérée dans la Constitution de ce nouvel organisme dans le but de préciser sur quelle base, du point de vue de la foi chrétienne, reposerait l'association fraternelle des Eglises qui y adhéreraient. Cette déclaration s'exprime ainsi : « Le Conseil œcuménique des Eglises est une association fraternelle (fellow-ship) d'Eglises qui acceptent notre Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur ». Bien que le sens de cette formule soit assez clair, des critiques se sont parfois exprimées pour faire remarquer qu'elle ne précisait pas en quel sens il fallait entendre le mot « Dieu » appliqué au Christ : était-ce au sens fort défini au Concile de Chalcédoine ou dans un sens large dont pouvaient s'accommoder les tenants d'un protestantisme libéral florissant au XIXe siècle ? Aucune précision n'a jamais été donnée qui engagerait les Eglises membres : si le sens de Chalcédoine n'est pas exclu, il n'est pas non plus imposé. Ce manque de précision pouvait paraître d'autant moins grave que le Conseil œcuménique ne s'était pas reconnu le droit de juger dans quelle mesure et de quelle façon les Eglises membres professaient, en fait, la foi exprimée par cette formule. A quoi bon, en effet, préciser une formule dont, en fin de compte, on ne se disait pas habilité à juger si elle était ou non observée ?

Cette imprécision, cependant, entretenait depuis la fondation du C.Œ.E. un malaise, principalement chez celles des Eglises membres qui tiennent le plus à la confession de Notre-Seigneur comme « vrai Dieu et vrai homme ». Parmi ces Eglises, les Eglises orthodoxes se faisaient remarquer par leur insistance à réclamer que non seulement soit inscrite dans la « base » la foi en la divinité du Sauveur, mais encore la foi en la Trinité des personnes divines. A cette dernière critique il était répondu que la foi en la Trinité était implicitement affirmée dans la confession de la divinité du Christ ; mais comme celle-ci était exprimée en termes ambigus, cette réponse ne pouvait satisfaire nos frères orthodoxes. Une commission fut finalement nommée, chargée d'étudier de quelle manière et dans quelle mesure pourrait être modifiée la formulation de ce qu'on est convenu d'appeler la « base » du Conseil œcuménique.

Nous n'avons pas à faire ici l'historique du travail de cette commission qui, outre le vœu exprimé par les Eglises orthodoxes, avait à tenir compte de divers desiderata, bien différents, exprimés par d'autres Eglises. (Cf. à ce sujet notre revue *Istina*, n° 4, 1960 : R. Beaupère, *Le Comité central du C.Œ.E. à St Andrews*, 16-24 *août* 1960). Ce n'est qu'au Comité central de St Andrews que le travail de la commission fut jugé assez mûr pour qu'une proposition soit faite d'une modification importante sur laquelle aura à se prononcer l'Assemblée générale qui se tiendra prochainement à New-Delhi (16 nov.-6 déc. 1961).

La nouvelle formulation proposée est la suivante : « Le Conseil œcuménique des Eglises est une association fraternelle d'Eglises qui, selon les Saintes Ecritures, confessent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur et s'efforcent ensemble de répondre à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ». Cette formule est explicitement trinitaire et, par le fait même, implique la foi en l'incarnation de la seconde Personne de la Sainte Trinité.

Ces précisions ne plaisent pas aux protestants de tendance libérale et ne vont pas sans créer de difficultés aux Eglises protestantes qui les admettent en leur sein. C'est le cas, en particulier, de l'Eglise réformée de France qui, étant membre du Conseil œcuménique, aura à se prononcer pour ou contre l'adoption de la nouvelle formule. Au cours de sa session de Valence (29 avril-1er juin 1961), le Synode national de cette Eglise a donné mandat à ses délégués à New-Delhi (les pasteurs Ch. Westphal et A. Gaillard, le prof. Burgelin) d'accepter cette nouvelle « base », à condition toutefois de proclamer au moment du vote le caractère pluraliste de l'Eglise réformée de France dont l'unité s'est faite « au-delà des formules théologiques traditionnelles ». Cette expression fait allusion à un passage du préambule du projet de liturgie de consécration des jeunes pasteurs (1938). Après avoir invité les candidats à « donner publiquement leur adhésion à la déclaration de foi reprise du Synode de 1872 et dont la teneur est cependant assez imprécise, le préambule poursuit : « Vous lui donnerez votre adhésion joyeusement, comme une libre et personnelle affirmation de votre foi. *Sans vous attacher à la lettre de ses formules,* vous proclamerez le message du salut qu'elles expriment ». L'Eglise réformée de France est évidemment tenue, devant ses membres, de respecter cette disposition et l'on comprend la réserve qu'elle a donné à ses délégués mandat d'exprimer à New-Delhi. Mais si une telle possibilité d'interprétation était adoptée à New-Delhi, la nouvelle « base » perdrait sa signification, ce qui mécontenterait gravement les Eglises membres qui ont milité en sa faveur.

Il est assez caractéristique que la réserve ainsi mentionnée ait provoqué la remarque attristée d'un observateur luthérien au Synode de Valence, qui notait que l'Eglise Réformée de France semblait incapable « de définir clairement quel est le fondement de sa foi » (Ch.B., dans *Fraternité Evangélique,* juin 1961, p. 2).

Dans le camp libéral, de violentes protestations se sont fait entendre dont s'est fait l'écho le bi-hebdomadaire *Evangile et Liberté.* On y rappelle les positions connues sur le Christ « le plus divin des hommes » et sur une interprétation de la Trinité qui réduit les Personnes à des manifestations diverses de l'action de Dieu (modalisme).

C.D.

II. — *SUISSE*

L'assemblée de la Fédération des Eglises protestantes en Suisse, réunie à Romanshorn du 25 au 27 juin 1961, à décidé de laisser la liberté de vote à ses délégués à l'Assemblée générale du C.Œ.E. à New-Delhi. Cette décision tient au fait que si la majorité des Eglises protestantes de Suisse sont favorables à la nouvelle base, toutes ne le sont pas. Genève — où l'influence du protestantisme libéral est encore très forte — a rejeté la base trinitaire; Neuchâtel l'a acceptée, tout en reconnaissant que l'accent mis sur la foi trinitaire « peut provoquer des réactions dans d'autres Eglises suisses » (*Vie Protestante,* 31 mars 1961), tandis que Vaud se montrait favorable, mais réservé. Un débat a d'ailleurs récemment opposé, dans le *Semeur Vaudois* (27 mai, 3, 10 et 17 juin 1961), partisans et adversaires de la formule trinitaire. M. le Pasteur Bernard Raymond a pris position contre le dogme trinitaire, qui ne serait en rien scripturaire. M. le Pasteur Paquier, qui estime que la formule trinitaire est « plus qu'implicitement contenue dans l'Evangile lu sans prévention », en vient, au contraire, à poser la grave question : « Il faudrait savoir, une bonne fois, si, dans nos Eglises réformées qui se réclament de la seule autorité de l'Ecriture ces Ecritures sont, oui ou non, *normatives* pour notre foi ». Et il récuse la perspective libérale selon laquelle la Réforme aurait eu pour but de montrer qu'on peut, selon la formule du Pasteur B. Raymond « être pleinement chrétien sans formulaire doctrinal ».

Ces remous indiquent la profondeur du problème posé : si une certaine unification sur le plan de l'institution ecclésiastique est en train de se faire dans le monde protestant, on peut se demander si l'effort doctrinal a suivi : il réclame, sans nul doute, un travail plus tenace encore, appelé à des développements nombreux. Souhaitons que l'Assemblée de New-Delhi soit l'occasion de cet approfondissement doctrinal.

M.-J. Le G.

LE SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

(29 avril - 1er mai 1961)

Nous ne pouvons donner ici une idée, même succincte, des travaux du Synode de l'Eglise Réformée de France. Nous avons déjà dit la position prise à propos de la modification de la base qui sera proposée à New-Delhi. Nous noterons simplement que le problème majeur fut celui du *gouvernement et des institutions ecclésiales.*

Les transformations en cours dans le monde entraînent un aménagement des structures : depuis de nombreuses années, les liens entre l'Eglise réformée l'Alsace-Lorraine et l'Eglise réformée de France s'étaient amplifiés. Depuis 1953, il y avait échange de décisions prises et participation aux Synodes de délégués avec voix consultative. Désormais la représentation de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine sera plus nombreuse et aura voix *délibérative.* Le Synode de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine étudiera les mêmes grands sujets que les Synodes régionaux de l'Eglise réformée de France, et les décisions approuvées en Synode national par la délégation de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine auront autorité dans l'Eglise réformée de France. Le principe de pourparlers avec l'Union des Eglises réformées indépendantes (qui avaient refusé l'unité en 1938) est, de plus, approuvé.

Dans un pays en évolution constante depuis le début du siècle, on s'aperçoit que la structure paroissiale (quelque 550 paroisses disséminées) ne s'accorde plus à la situation d'aujourd'hui. A la suite des rapports du Pasteur Conord et du Professeur Burgelin, le Synode a décidé de nommer une commission synodale de la stratégie et lui a confié la responsabilité d'études et d'expériences qui seront déterminantes pour l'avenir.

Nous donnons le texte de l'ordre du jour sur la stratégie, ainsi que l'ordre du jour adopté sur le service (ou diaconie).

ORDRE DU JOUR SUR LA STRATEGIE

Le Synode National,

considère que pour permettre à l'Eglise réformée de France de remplir son rôle de témoignage et d'évangélisation dans sa situation actuelle et réelle et pour assurer l'intégration dans de nouvelles structures des fidèles isolés et des communautés dispersées, le moment est venu de traduire en décisions pratiques la réflexion stratégique entreprise depuis plusieurs années.

a) *Orientation et option.*

1. Le gouvernement de l'Eglise sera aménagé conformément à l'ordre du jour voté au présent Synode ;

2. Une étude des objectifs et des moyens d'information à l'intérieur de l'Eglise réformée sera entreprise dans le cours de l'année ;

3. Sans diminuer le moins du monde l'importance du ministère pastoral traditionnel, des ministères de formes nouvelles (pastoraux ou laïques, paroissiaux, entra-paroissiaux ou régionaux), seront mis en place avec le concours des Conseils régionaux ;

4. Des forces nouvelles et diverses d'Eglises locales seront recherchées et leurs normes définies partout où il sera nécessaire ;

5. Les Consistoires seront éventuellement aménagés de façon à pouvoir jouer le rôle d'unités stratégiques ;

6. Le ministère de l'Eglise étant en partie pris en charge par des institutions, œuvres et mouvements, leur représentation sera prévue au sein des Synodes régionaux ou nationaux.

b) *Commission de stratégie.*

Afin de donner suite aux dispositions ci-dessus, le Synode National décide la création d'une Commission de la Stratégie et la charge de poursuivre le travail entrepris. En outre, cette Commission suscitera et coordonnera des expériences que les régions sont invitées à entreprendre ou à poursuivre.

N.B. — Il lui appartiendra, en particulier, de fixer les modalités à observer dans l'établissement d'une statistique et la conduite des enquêtes relatives à la répartition des hommes et des charges.

DIACONIE

Le Synode National,

1. rappelle que le Ministère de la Diaconie est ordonné au Ministère de la Parole ;

2. rappelle que ce Ministère doit être assuré par chaque fidèle individuellement, mais aussi par chaque Eglise en tant que corps et suppose donc une organisation ;

3. rappelle que le service doit s'adresser non seulement aux frères dans la foi mais encore à tous les hommes ;

4. faisant sienne l'étude du Ministère de la Diaconie effectuée par la Commission d'étude des Ministères, recommande la création d'un Ministère diaconal à plein temps paroissial ou régional ;

5. recommande la formation de diacres bénévoles (par exemple : théologique, sociale, etc...) ;

6. déclare que l'Eglise reconnaît que le Ministère de charité accompli hors de ses cadres par les fidèles dans les œuvres ou dans leur vie professionnelle ou civique, exprime une part du Ministère commun de l'Eglise ;

7. recommande aux Conseils régionaux d'établir et de développer des liens réciproques avec les œuvres protestantes qui se trouvent sur leur territoire ;

8. décide la constitution d'une Commission du Ministère de la Diaconie ; cette Commission devrait, en relation avec le Département des œuvres de la Fédération protestante :

a) être l'organe de réflexion et d'étude de l'Eglise sur toutes les questions qui relèveront du Ministère de l'amour fraternel,

b) prendre en charge tout le personnel exerçant un Ministère diaconal à plein temps dépendant administrativement de l'Eglise réformée de France que la Commission générale des Ministères lui aura confié,

c) prendre en charge sur leur demande ceux qui exercent un Ministère diaconal en dehors des cadres de l'E.R.F. et que la commission générale des Ministères lui aura confiés,

d) veiller à l'insertion dans la vie paroissiale, régionale ou nationale de l'Eglise de tous ceux qui exercent ce Ministère et à leur relation avec les Diaconats locaux,

e) veiller à la préparation, à l'entretien, au renouvellement de ces Ministères,

f) étudier la révision de la forme, du contenu et du titre des Statuts du Diaconat ;

9. décide la création dans toutes les circonscriptions de l'Eglise réformée de France, d'une Commission régionale de la Diaconie, qui traitera de ces problèmes dans le cadre des régions en relation avec la Commission nationale.

La réflexion sur l'institution et le gouvernement de l'Eglise, voire même sur l'autorité et la liberté, apparaissent ainsi au premier plan des réflexions de l'Eglise réformée de France : nous ne pouvons que nous en réjouir, en mesurant avec satisfaction la signification œcuménique qu'elles impliquent.

L'INTÉGRATION DU C.I.M. AU C.Œ.E. A NEW-DELHI

On sait que l'Assemblée générale du *Conseil œcuménique des Eglises,* qui doit prochainement se réunir à New-Delhi, aura à se prononcer sur l'intégration du *Conseil International des Missions.* Si cette intégration est adoptée au premier jour, l'Assemblée sera la première qui siègera comme organisme suprême des deux conseils désormais fusionnés en un seul. Les projets de nouveaux statuts régissant ce nouvel ensemble ont été soigneusement mis au point. L'unanimité, cependant, n'est pas faite sur l'opportunité de cette intégration. Les Eglises orthodoxes s'y sont montrées assez peu favorables. Quant à l'Eglise vieille-catholique de l'Union d'Utrecht, elle vient de faire connaître sa position négative par une déclaration de son porte-parole, l'évêque P.-J. Jans de Deventer. Voici les termes de cette déclaration :

« L'Eglise catholique, convaincue que l'Eglise militante est la forme terrestre du Royaume de Dieu et qui éprouve dans ses sacrements et les fonctions de son ministère (Amt)

la présence permanente de Notre-Seigneur Jésus-Christ par le Saint-Esprit, ne peut pas considérer la fusion du Conseil œcuménique et du Conseil International des Missions, comme un pas en avant sur la voie de l'unité dans la foi.

« Elle craint que cette intégration qui lierait *in corpore* les Eglises à un Institut qui ne peut ni s'appeler ni être Eglise, accroîtrait le danger que la pensée et les tendances réformées — si fortement représentées au sein du Conseil œcuménique — ne restreigne encore davantage à la prédication et à la mission la fonction des Eglises dans le monde. Elle craint que l'effort unilatéral pour une expansion horizontale de l'Eglise dans le temps, n'accroisse le danger de refouler au second plan la vocation et le devoir vraiment sotériologiques de l'Eglise.

« Le Christ a fondé son Eglise comme son corps dans lequel son œuvre de réconciliation doit se continuer. Et seule cette réconciliation, qui garantit la pleine communauté de Dieu et de l'homme, peut être l'unique fondement pour la véritable fraternité et unité de l'humanité. Cette œuvre de réconciliation, considérée somme kérygme, est beaucoup plus riche et beaucoup plus compréhensive que ne peut le prêcher une parole humaine et le réaliser une action humaine. Le monde ne sera vraiment confronté avec le salut du royaume de Dieu, actuellement réalisé ainsi qu'eschatologiquement promis, que si l'Eglise, dans une tradition ininterrompue, tient fermement au ministère (Amt) et à la vie sacramentelle dont l'a gratifiée directement le Seigneur. C'est ainsi seulement qu'elle peut être une, sainte, catholique et apostolique, comme elle le fut dès le commencement et comme elle ne doit pas cesser d'être. Le Conseil œcuménique doit avoir continuellement présent à l'esprit que le principe de son existence n'est justifié que s'il propage et consolide ces notes de l'Eglise, sans réduction ni modification.

« Il va de soi que l'Eglise vieille-catholique est persuadée, qu'en raison de maintes activités, il y a une affinité entre le Conseil œcuménique et le Conseil des Missions, mais ce n'est pas et ce ne peut pas devenir une affinité de nature (Verwandschaft im Wesen). Pour que cette affinité obtienne le plus grand succès dans l'action et qu'aucun travail ne soit perdu, ou superflu, ou aille à la traverse d'autres travaux, leur portant préjudice, il faudrait créer un conseil de contacts (Kontaktrat) dans lequel serait concentré et réalisé tout ce qui peut être poursuivi en commun, mais qui garantirait en même temps l'autonomie (Selbstständigkeit) et la nature propre (Wesenseigene) du Conseil œcuménique ».

« Il a donc été répondu dans ce sens de manière négative, du côté vieux-catholique, à la circulaire adressée par le Conseil œcuménique à ses Eglises membres ; les délégués vieux-catholiques, à la prochaine IIIe Assemblée mondiale de New-Delhi, ont mandat d'exposer à nouveau ce point de vue ». (*Internationale Kirchliche Zeitschrift*, 51, 2, avril-juin 1961, pp. 128-129.)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

N. B. - Nous rappelons que les auteurs et ouvrages non-catholiques sont désignés par un astérisque

I. —ŒCUMÉNISME EN GÉNÉRAL

B. Pensée et action

2. Eglise catholique

— Dr W.-H. VAN DE POL. *De Oecumene* (1 vol., 19,3 × 12,9, 137 pp., J.J. Romen en Zonen, Roermond en Maaseik, 1961).

On chercherait en vain un exposé général plus clair, plus juste et, dans sa brièveté, aussi complet de l'ensemble des problèmes que pose aujourd'hui l'union des chrétiens. L'auteur, qui se déclare optimiste convaincu, n'hésite cependant pas à faire le constat sans faiblesse des obstacles qui s'opposent à l'union. Il indique aussi les voies — longues et ardues — de réalisation. Voici, bien proposé avec une intelligence parfaite, *non multa sed multum* et... *optimum !*

Paul de VOOGHT, o.s.b.

C. Rapports interconfessionnels

1. Catholiques et autres confessions

— Esposito F. ROSARIO. *Leone XIII e l'Oriente cristiano* (1 vol., 29 × 15, 744 pp., Ediz. Paoline, Rome 1961). Le Pape Léon XIII a eu le mérite exceptionnel d'inaugurer une attitude positive de compréhension et de bienveillance à l'égard des frères séparés d'Orient. Tant par sa doctrine sur l'unité que par l'appréciation des valeurs chrétiennes de l'Orient, il a engagé le travail de rapprochement avec celui-ci sur une voie réaliste et fructueuse. On doit être reconnaissant au P. Esposito d'avoir traité cet aspect unioniste de la pensée et de l'œuvre de Léon XIII. L'ouvrage documenté, réfléchi, objectif, sans flatterie, représente une remarquable contribution à l'histoire des doctrines unionistes (il n'oublie pas de mentionner les collaborateurs du pontife dans son œuvre ou ceux qui, à la même époque, s'occupaient des rapports avec l'Orient, les Vannutelli, Tondini de Quarenghi, P. Michel, etc.).

2. Orthodoxes et autres confessions

— W. KAHLE. *Die Begegnung des baltischen Protestantismus mit der russisch-orthodoxen Kirche* (1 vol., (1 vol., 24,5 × 16, XVI + 295 pp., E. J. Brill, Leyde/Cologne, 1959). Recherche historique sur la seule rencontre de caractère vraiment œcuménique qui eut lieu entre le protestantisme et l'Eglise orientale-orthodoxe : celle des Pays Baltes. Dans ces régions, pendant plus de quatre siècles, un groupe protestant, bien caractérisé et constitué, vécut en contact permanent avec des membres de l'Eglise orthodoxe russe. Pendant cette longue période, la rencontre a connu des moments de bon voisinage et d'animosité, d'entente fraternelle et de polémique. L'ouvrage qui en retrace l'histoire est intéressant autant du point de vue du dialogue interconfessionnel que des relations et attitudes des confessions en cause avec l'Etat, le nationalisme et les situations politiques très changeantes dans ces pays.

VIII. — QUESTIONS THÉOLOGIQUES SPÉCIFIQUES

B. Dieu Un et Trine. Pneumatologie

— J. ISAAC. *La révélation progressive des personnes divines* (1 vol., 20 × 13, 211 pp., Le Cerf, Paris, 1960). Bonne catéchèse et méditation biblique sur le mystère de la Sainte Trinité suivant la pédagogie de la révélation ; nous remarquons spécialement les chapitres consacrés à la Parole, celui de la Sagesse et du Saint-Esprit.

— *H. OPITZ. *Ursprünge frühkatholischer Pneumatologie* (1 vol., 20,8 × 14,5, 155 p., Evang. Verlagsanstalt, Berlin, 1960). Recherche sur la doctrine de l'Eglise de Rome au sujet du Saint-Esprit telle qu'on peut la trouver dans la première lettre de saint Clément de Rome et dans le Pasteur d'Hermas. La présence et l'action de l'Esprit dans la communauté sont exposées méthodiquement d'après le témoignage qu'en portent ces écrits. Tout en admirant l'équilibre entre l'Esprit et la hiérarchie de l'Eglise à cette époque, l'auteur affirme que par la suite cet équilibre a été faussé par la prépondérance de plus en plus grande de la hiérarchie. Sur ce point on pourrait rappeler à ce théologien protestant que dans des rencontres œcuméniques il nous a été donné de voir maintes fois soulignée par des théologiens protestants l'importance primordiale qu'a pour l'Eglise catholique la référence à l'Esprit-Saint dans sa hiérarchie et ses ministères.

I. G.

E. Ecclésiologie

4. Eglise, institution

— H. RAHNER. *La Paroisse. De la théologie à la pratique* (1 vol., 12 × 18,5, 156 pp., Le Cerf, Paris, 1961). Traduction par le P. Barth, o.p., d'un ensemble de conférences faites aux séminaristes du Collège théologique Canisianum d'Innsbruck par des professeurs de la Faculté de Théologie et deux autres spécialistes. Il faut y relever surtout *Esquisse d'une théologie de la paroisse*, par le Père RAHNER ; *La communauté chrétienne d'après le Nouveau Testament*, par H. KAHLEFELD, et *La liturgie dans la vie paroissiale*, par le Père JUNGMANN.

J. B.

6. Collégialité de l'Eglise

— G. THILS. *Primauté pontificale et prérogatives épiscopales. « Potestas ordinaria » au Concile du Vatican* (1 vol., 16 × 24,5, 102 pp., Warny, Louvain, 1961). La Constitution *Pastor Aeternus* promulguée par le premier Concile du Vatican ne définit pas seulement l'infaillibilité du Souverain Pontife (en son chapitre IV), mais aussi sa primauté : le chapitre III déclare que la juridiction du Pape sur chaque Eglise est *episcopalis, immediata et ordinaria*. Malgré les apparences, ce point soulève des problèmes plus délicats que celui de l'infaillibilité : que représente dans cette perspective le pouvoir des évêques, qui ont aussi une juridiction *ordinaire* dans leur Eglise respective ? La solution d'une telle question est capitale au point de vue doctrinal (collégialité de l'épiscopat), pastoral (plus grandes initiatives à laisser aux évêques dans le gouvernement de leur diocèse) et œcuménique (lever un des obstacles majeurs qui nous séparent des orthodoxes), et il semble bien que ce sera là une des principales tâches du futur Concile. Le chanoine Thils nous donne ici un historique des discussions qui aboutirent au vote de ce chapitre III, ainsi que la traduction *in extenso* du commentaire, maintenant bien connu, des évêques allemands en 1875 et de la lettre approbatrice de Pie IX.

J. B.

— H. KUENG. *Concile et retour à l'Unité. Se rénover pour susciter l'Unité* (1 vol., 14 × 22,5, 184 pp., Le Cerf, Paris, 1961). Voici la traduction par Dom Rochais et Dom Evrard, o.s.b., d'un livre important parmi tous les travaux suscités par la préparation du futur Concile. A sa lecture, on est frappé autant par le courage de son auteur que par la sérénité de son jugement. Le point de départ du livre est dans le fait que selon l'intention de S.S. Jean XXIII, une des tâches essentielles de ce Concile sera de promouvoir une rénovation interne de l'Eglise et que c'est ainsi qu'il travaillera efficacement à la cause de l'Unité. L'auteur nous montre alors qu'on n'a pas à craindre de parler franchement d'une *réforme* de l'Eglise : la réforme n'est pas du tout le privilège des non-catholiques. L'histoire prouve que l'Eglise a toujours eu conscience d'avoir à se réformer et la réflexion théologique montre la nécessité d'une constante rénovation de l'Eglise. On nous indique ensuite comment cette réforme doit se structurer pour être authentique et efficace. Suit une confrontation avec les positions protestantes (comme la plupart des théologiens de langue allemande, Küng n'envisage explicitement le problème œcuménique que sur le terrain de la rencontre avec les protestants). Sont dégagées à la fois les raisons pour lesquelles la Réformation protestante n'a pas pu être acceptée par l'Eglise et les réformes qui pourraient nous rapprocher des protestants. Puisque le Concile ne peut être que l'accomplissement d'une grande espérance ou bien une grande déception, un dernier chapitre expose les raisons d'espérer et suggère les décisions qu'on est en droit d'attendre de ce Concile pour la revalorisation de la fonction épiscopale tant sur le plan doctrinal que sur le plan disciplinaire.

J. B.

— G. HUBER. *Vers le Concile. Dialogues sous la colonnade de Saint-Pierre* (1 vol., 12 × 18,5, 126 pp., Ed. Bonne Presse, Paris, 1961). Livre de vulgarisation, se donnant pour but de sensibiliser l'opinion en France au prochain Concile. L'auteur, qui est à la fois journaliste et théologien, a voulu éviter de donner l'impression rebutante d'un cours de théologie et a pensé que la meilleure manière pour cela était de prendre le genre littéraire du dialogue entre deux interlocuteurs fictifs (un journaliste et un religieux). Quelques sous-titres dans le texte auraient rendu la lecture plus aisée.

J. B.

— R. VEILLET. *Les Etats Généraux de l'Eglise, le Concile Œcuménique* (1 vol., 13,5 × 18, 228 pp., Fleurus, Paris, 1961). Malgré son titre qui surprend un peu, ce livre constitue une bonne initiation à ce que représentent les conciles dans l'Eglise, aux points de vue théologique, historique et canonique. Il s'adresse aux pasteurs et aux fidèles. Sont étudiés l'origine scripturaire de l'institution conciliaire, le rôle d'un Concile, ses participants, son autorité, sa méthode de travail, l'idée de concile dans l'Orthodoxie, chez Luther et chez Calvin.

J. B.

— E.-J. DE SMEDT. *Le Sacerdoce des fidèles* (1 vol., 12 × 18,5, 130 pp., Desclée de Brouwer, 1961). Lettre

pastorale de l'évêque de Bruges à ses fidèles, pour leur rappeler la réalité non métaphorique du sacerdoce qu'ils ont reçu à leur baptême et les responsabilités qui en découlent pour eux. Une deuxième partie traite des rapports du Peuple de Dieu avec ses pasteurs.

J. B.

— L. de ECHEVERRIA. *El concilio y la opinion publica* (brochure, 18 × 11, 63 pp., Propaganda popular catolica, Madrid, 1961). Traite de l'opportunité et du besoin d'informer l'opinion sur les travaux du prochain concile.

7. Laïcat

— K. JUHASZ. *Laien im Dienst der Seelsorge während der Türkenherrschaft in Ungarn* (1 vol., 24 × 16,5, XXVI + 167 pp., Aschendorffsche Verl., Munster, 1960). Voici une recherche historique qui met en lumière le rôle joué par les laïcs dans la pastoration en Hongrie à l'époque de l'occupation turque. A cause de la pénurie de vocations, en partie en raison de l'influence protestante (pasteurs convertis), des laïcs patentés comme « licentiati » prêchaient, baptisaient, assistaient les époux lors des célébrations des mariages, enseignaient la religion, etc. L'institution reconnue par des synodes provinciaux fonctionna au su de Rome pendant plus d'un siècle et demi (aux alentours du XVIe siècle) et on en trouvait encore des traces après la première guerre mondiale. Une pièce de plus à verser au dossier du renouveau du diaconat.

9. Eglise et monde

— Y. de MONTCHEUIL, s.j. *L'Eglise et le monde actuel* (1 vol., 18,5 × 11,8, 192 pp., 2e édition, Témoignage Chrétien, Paris, 1961). Réédition d'un ensemble d'études et conférences écrites durant la guerre ; ces pages gardent encore leur actualité et peuvent apporter bien des lumières à ceux qui sont engagés dans l'action catholique. Le problème de la civilisation chrétienne et celui des rapports entre le spirituel et le temporel sont les thèmes majeurs du livre.

I. G.

G. Grâce et Sacrements

— H. RONDET. *Introduction à l'étude de la Théologie du Mariage* (1 vol., 12,5 × 19, 202 pp., Lethielleux, Paris, 1960). Ce livre destiné aussi bien aux laïcs cultivés qu'aux prêtres se propose de faire le point de l'ensemble du Traité du Mariage. Une première partie, la plus longue, expose, par la méthode historique, la genèse de ce traité ainsi que la prise de conscience progressive des vérités dogmatiques qui y sont engagées (ce par quoi le livre a un certain intérêt œcuménique). Une deuxième partie dégage, à partir de cette histoire, les principales articulations de ce traité théologique du Sacrement de Mariage.

J. B.

— H. MENTZ. *Taufe und Kirche in ihrem ursprünglicher Zusammenhang* (1 vol., 22,7 × 15, 112 pp., Chr. Kaiser Verl., Munchen, 1960). Etude biblique et théologique sur la relation entre le sacrement du baptême et l'Eglise avec insistance spéciale sur l'aspect ecclésial, communautaire du baptême. Ainsi sur la question du baptême des enfants, l'auteur affirme que l'élément déterminant est le niveau de vitalité de la communauté chrétienne ; dans une communauté fervente, le baptême des enfants s'impose à son avis. Cette position lui a valu le reproche (à tort, pensons-nous) d'avoir perdu de vue l'élément de l'annonce, de la prédication (cf. *Oek. Rundschau*, 1961, 2, p. 15).

H. Anthropologie chrétienne

— Card. S. WYSZYNSKI. *L'esprit du travail* (1 vol., 19,3 × 12,8, 230 pp., Le Cerf, Paris-Lévrier, Montréal, 1960). Les aspects humain, moral, religieux, culturel et social du travail sont abordés dans ce livre longuement médité où le cardinal primat de Pologne expose l'ensemble de la doctrine chrétienne à ce sujet. Témoignage chrétien face à l'expérience marxiste, cet ouvrage est en même temps un message adressé à tout chrétien.

J. Écriture sainte

1. Théologie biblique

— (Recueil). *Judentum, Urchristentum, Kirche. Festschrift für Joachim Jeremias*, hersgg. v. W. Eltester (1 vol., 16 × 24, 259 pp., A. Töpelmann, Berlin, 1960). Judaïsme, christianisme primitif et les premiers temps de l'Eglise sont les trois thèmes autour desquels sont groupées les études de ce volume de Mélanges offerts en hommage à J. Jeremias C. COLPE dans sa contribution (*Zur Leib-Christi-Vorstellung in Epheserbrief*) cherche, d'après les derniers travaux bibliques, le sens de l'expression corps du Christ dans l'épître aux Ephésiens. E. KAESEMANN montre, d'après Rom. 12, l'aspect liturgique de la vie morale chrétienne (*Gottesdienst in Alltag der Welt*). H. DOERRIES étudie la confession dans le monachisme primitif. Notons enfin la contribution du P. BENOIT : *Marie-Madeleine et les disciples au tombeau selon Jean* 20, 1-18.

ISTINA (revue trimestrielle)

France et Communauté	**17 NF**
Etranger	**20 NF**
de Soutien	**25 NF**

VERS L'UNITE CHRETIENNE (mensuel)

France et Communauté	**7,50 NF**
Etranger	**8,50 NF**
de Soutien	**10,00 NF**

Compte courant postal : Paris 90-36 - J. Dumont, 25, boul evard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine.

Les abonnements partent de janvier et se prennent p our l'année entière

Imp. Chaperon, Clamart.

Cum Permissu Superiorum
Le Gérant : J. Dumont